

Le 31/01/2017 par Ville de Garges-les-Gonesse

Nous avons le plaisir de vous convier au prochain Conseil Municipal de Garges-lès-Gonesse mercredi 1^{er} février à 19h au Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire afin d'aborder les points de l'ordre du jour ci-joint.

Les élus seront appelés notamment à verser des allocations aux associations et aux collèges afin de financer leurs projets éducatifs.

La ville signera aussi une charte de relogement dans le cadre des futures démolitions des logements à Dame Blanche Nord pour le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

Par ailleurs, l'adoption de l'Agenda 21 sera aussi soumise au vote.

Enfin, dans le cadre de la construction de la nouvelle crèche, le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer sur sa dénomination de « Multi-accueil du Plein Midi ».

Votre contact

Géraldine Sourdot
01 34 53 32 42
sourdoto@villedegarges.com



Garges-lès-Gonesse, 4^{ème} Ville du département du Val d'Oise, à 15 km de Paris, avec plus de 40 000 habitants répartis au sein de 68 communautés de différentes origines, s'est totalement métamorphosée ces dernières années. Bien loin des clichés de la ville-béton, Garges est recouverte d'1/3 d'espaces verts.

Garges a de grands projets ambitieux comme le NPNRU, le futur pôle culturel, la reconstruction du centre commercial des Portes de la Ville, le prolongement du T5, le réaménagement du bois de Garges en un parc des familles et des loisirs, la refonte de son PLU.

Garges est rythmée par de nombreux grands évènements tels que Festiv'été, A Donf les manettes, Urban Culture Festival, sa grande course pédestre, le festival international des Arts de la Rue...

Ville riche de sa jeunesse, de ses 7 pôles commerciaux et 3 zones d'activités économiques, avec une programmation culturelle dans la plus grande salle de spectacle du sud du Val d'Oise, Garges est une Ville qui étonne ! Venez, vous verrez !